

RCS : POITIERS Code greffe : 8602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de POITIERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 01060 Numéro SIREN : 413 198 235 Nom ou dénomination : A2S

Ce dépôt a été enregistré le 18/12/2019 sous le numéro de dépôt 6567

COGEP

SAS A2S

COMPTES ANNUELS

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/01/19	Net au 31/01/18
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement		n° de dépôt	n° de gestion	
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains		n° de facture	n° de chrono	
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	83 083	66 120	16 963	25 336
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	83 083	66 120	16 963	25 336
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 072 367		1 072 367	913 973
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices	24 715		24 715	25 798
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	29 478		29 478	12 225
Autres créances	32 183		32 183	6 490
Divers				
Avances et acomptes versés sur commande				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	191 813		191 813	257 292
Charges constatées d'avance	1 119		1 119	1 878
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 351 675		1 351 675	1 217 656
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 434 757	66 120	1 368 637	1 242 992

Bilan

	Net au 31/01/19	Net au 31/01/18
PASSIF		
Capital social ou individuel	80 000	80 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	8 000	8 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	294 071	261 257
Résultat de l'exercice	52 566	32 814
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	434 638	382 071
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	30 490	30 490
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	53 684	45 669
Personnel	80 866	101 802
Organismes sociaux	295 336	306 348
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	236 709	143 760
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	106 898	71 047
Dettes fiscales et sociales	719 808	622 957
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	130 019	161 804
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	934 000	860 920
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	1 368 637	1 242 992

Compte de résultat

	du 01/02/18 au 31/01/19 12 mois	du 01/02/17 au 31/01/18 12 mois
PRODUITS		
Production vendue	2 606 526	2 581 424
Autres produits	23 919	22 389
Total	2 630 445	2 603 812
ACHATS ET CHARGES EXTERNES		
Autres achats & charges externes	331 104	328 334
Total	331 104	328 334
AUTRES CHARGES D'EXPLOITAT.		
Impôts, taxes et vers. assim.	57 749	63 892
Salaires et Traitements	1 545 877	1 533 849
Charges sociales	614 895	607 851
Amortissements et provisions	12 565	11 449
Autres charges	4	
Total	2 231 091	2 217 041
RESULTAT D'EXPLOITATION	68 250	58 437
Charges financières	1 528	1 694
Résultat financier	-1 528	-1 694
RESULTAT COURANT	66 723	56 743
Produits exceptionnels		13 502
Charges exceptionnelles	5	29 894
Résultat exceptionnel	-5	-16 392
Impôts sur les bénéfices	14 152	7 537
RESULTAT DE L'EXERCICE	52 566	32 814

COMPTES ANNUELS

2019

Période du 01/02/2018 au 31/01/2019

Annexe

COGEP

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A2S

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2019, dont le total est de 1 368 637 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 52 566 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2018 au 31/01/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 10 %
- Table de taux de mortalité : TG05

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 30 425 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	50 121			50 121
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	28 770	4 192		32 962
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	78 891	4 192		83 083
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	78 891	4 192		83 083

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		4 192		4 192
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		4 192		4 192
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	39 531	5 076		44 607
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	14 024	7 489		21 513
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	53 555	12 565		66 120
ACTIF IMMOBILISE	53 555	12 565		66 120

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 159 861 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 072 367	1 072 367	
Autres	86 375	86 375	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 119	1 119	
Total	1 159 861	1 159 861	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLTS FACTURES A ETABLIR	333 615
Total	333 615

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 80 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 80,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 934 000 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	53 684	53 684		
Dettes fiscales et sociales	719 808	719 808		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	160 508	160 508		
Produits constatés d'avance				
Total	934 000	934 000		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	30 490			

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT. NON PARVENUES	44 684
PROVISION CONGES PAYES	80 866
PROVISION CH.SOC.CONGES PAYES	34 660
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	15 386
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	129 268
Total	304 863

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	1 119		
Total	1 119		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	128 335		128 335
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	2 478 191		2 478 191
TOTAL	2 606 526		2 606 526

 Autres informations**Effectif**

Effectif moyen du personnel : 28 personnes dont 1 apprenti.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	19	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	9	
Ouvriers		
Total	28	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 168 355 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	80 000,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
Nombre d'actions ordinaires	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	2 729 082,02	2 759 638,06	2 842 362,97	2 581 423,55	2 606 525,75
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	42 821,04	36 281,59	50 567,22	51 800,77	79 283,10
Impôts sur les bénéfices	1 722,00	2 516,00	5 772,00	7 537,00	14 152,00
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	29 939,00	23 437,62	35 676,91	32 814,48	52 566,18
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	44,26	65,13
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	29,94	23,44	35,68	32,81	52,57
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés	26	34	34	34	28
Montant de la masse salariale	1 633 285,49	1 641 154,94	1 662 025,97	1 533 848,99	1 545 877,40
Montant des sommes versées en avantages sociaux	651 093,20	655 484,25	630 568,16	607 850,79	614 894,85

Par copie certifiée conforme,
Le Président
Chilens

« A 2 S »

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
Au capital de 80 000 Euros

Siège Social : 5 Rue Georges Pompidou
86100 CHATELLERAULT

413 198 235 R.C.S. POITIERS

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE REUNIE

POUR APPROUVER LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2019

Messieurs,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires, pour vous rendre compte de notre gestion pendant l'exercice clôturé le 31 janvier 2019, et soumettre à votre approbation les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe.

Il vous sera donné lecture des rapports du Commissaire aux Comptes.

Nous avons respecté le droit de communication des associés et nous respecterons le droit d'information des tiers en déposant le présent rapport avec les documents et pièces prévus par la loi au Greffe du Tribunal de Commerce de notre siège social dans le mois de notre réunion d'Assemblée Générale Ordinaire.

Notre rapport abordera conformément aux dispositions statutaires de notre société :

- 1/ LA SITUATION DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ ET LES ÉLÉMENTS MARQUANTS
- 2/ INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT
- 3/ SON ÉVOLUTION PRÉVISIBLE ET SES PERSPECTIVES D'AVENIR
- 4/ LES FILIALES ET PARTICIPATIONS
- 5/ L'ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT
- 6/ LES INFORMATIONS DIVERSES
- 7/ LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
- 8/ LES RESOLUTIONS QUE NOUS VOUS PROPOSERONS DE VOTER EN ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE.

Préalablement, nous vous informons que les comptes annuels de cet exercice ont été établis selon

les méthodes d'évaluation et les règles de présentation prescrites par les réglementations comptables et commerciales en vigueur.

1/ ELEMENTS MARQUANTS

L'exercice se caractérise par une légère augmentation d'activité au regard de l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires s'élève à 2 606 526 Euros contre 2 581 424 Euros sur 2017/2018.

Le total des produits s'élève à 2 630 445 Euros.

Nos charges courantes s'élèvent à 2 562 195 Euros contre 2 545 375 Euros en 2017/2018.

Le résultat d'exploitation s'élève à 68 250 Euros contre 58 437 Euros en 2017/2018.

Le résultat financier est négatif de 1 528 Euros.

L'exercice a pris en compte des charges exceptionnelles pour 5 Euros et aucun produit exceptionnel.

Après un impôt sur les sociétés de 14 152 Euros, le résultat net ressort à 52 566 Euros contre 32 814 Euros en 2017/2018.

Aucun endettement auprès des organismes de crédit n'est observé et la capacité d'autofinancement s'élève à 65 131 Euros.

Le montant de nos capitaux propres s'élève à 434 638 Euros.

Les immobilisations nettes après amortissements ressortent à 16 963 Euros.

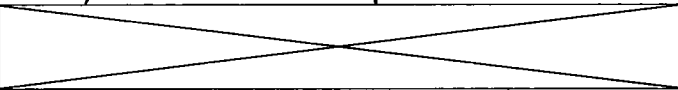
Notre effectif moyen baisse de 31 à 28 salariés.

2/ INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Conformément aux articles L.441-6-1 et D.441-4 du Code de Commerce, nous vous informons qu'à la clôture du dernier exercice clos, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs et des créances à l'égard des clients se décompose, par date d'échéance, comme suit :

Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4 du Code de Commerce)						
	0 jour (indicatif)	1 à 30 j.	31 à 60 j.	61 à 90 j.	91 j. et plus	Total (1 j. et plus)
A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées TTC		-	-	-	7 689 €	
% du montant total des achats						

TTC de l'exercice						
B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes litigieuses						
Nombre des factures exclues						
Montant total des factures exclues						
C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou légal, c. Com art. L. 441-6 ou L. 443-1)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : Délais légaux : 30 jours					

Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4 du Code de Commerce)						
	0 jour (indicatif)	1 à 30 j.	31 à 60 j.	61 à 90 j.	91 j. et plus	Total (1 j. et plus)
A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées TTC						
% du chiffre d'affaires des achats TTC de l'exercice		-	366 589 €	49 018 €	287 096 €	
B) Factures exclues du (A) relatives à des créances litigieuses						
Nombre des factures exclues						
Montant total des factures exclues						
C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou légal, c. com art. L. 441-6 ou L. 443-1)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : Délais légaux : 30 jours					

3/ PERSPECTIVES D'AVENIR ET EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LE 1^{er} FEVRIER 2019

L'exercice actuel se caractérise par une activité soutenue qui permet de prévoir un résultat comparable à celui de l'exercice approuvé.

Depuis la date de clôture de l'exercice écoulé, nous n'avons à signaler aucun fait exceptionnel ou événement important, susceptible d'affecter d'une façon substantielle le patrimoine ou la situation financière de la société ou de modifier ses perspectives d'avenir.

Aucun dividende n'a été versé au cours des trois derniers exercices.

4/ **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

NEANT.

5/ **ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT**

NEANT.

6/ **INFORMATIONS DIVERSES**

↳ Dépenses non déductibles fiscalement :

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 9 422 Euros.

↳ Tableau des résultats des cinq derniers exercices :

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de Commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

7/ **CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Monsieur le Commissaire aux Comptes vous communiquera dans son rapport spécial les conventions soumises à votre approbation.

8/ **RESOLUTIONS SOUMISES A VOTRE APPROBATION**

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir entendu le rapport de gestion du Conseil d'Administration et le rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux Comptes, l'assemblée approuve les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 janvier 2019 tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 52 566,18 Euros.

Elle approuve également la gestion de l'entreprise sociale telle qu'elle ressort de l'examen desdits comptes et desdits rapports.

En conséquence, elle donne quitus de l'exécution des mandats sociaux pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME RESOLUTION

En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des associés approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit Code, qui s'élèvent à un montant global de 9 422 Euros.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit 52 566,18 Euros de la façon suivante :

. au poste « Report à nouveau » 52 566,18 €

Elle reconnaît, en outre, que les rapports présentés mentionnent qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce, approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir ou de faire accomplir toutes formalités légales afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explications que vous jugerez utiles.

Nous vous invitons à approuver, par votre vote, le texte des résolutions que nous vous soumettons.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pour copie certifiée conforme,
Le Président



« A2S »

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
Au capital de 80 000 Euros

Siège Social : 5 Rue Georges Pompidou
86100 CHATELLERAULT

413 198 235 R.C.S. POITIERS

EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2019

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons de procéder à l'affectation suivante :

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit 52 566,18 Euros de la façon suivante :

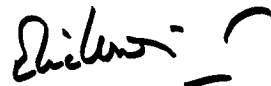
. au poste « Report à nouveau » 52 566,18 €

Elle reconnaît, en outre, que les rapports présentés mentionnent qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

ADOPTION

Cette affectation a été adoptée dans son intégralité par l'Assemblée Générale des associés du 4 juillet 2019.

Pour copie certifiée conforme,
Le Président



A2S

*Société par Actions Simplifiée
au capital de 80 000 Euros*

*5 rue Georges Pompidou
86100 CHATELLERAULT*

Exercice clos le 31 janvier 2019
Rapport sur les comptes annuels



AUDIT
France

Didier BOYÉ
Frédéric MEUNIER
Commissaires aux Comptes

Adresse de correspondance : TGS France Audit - 146 Boulevard Ampère - 79180 CHAURAY
Tél. 05 49 17 83 50 - Fax 05 49 17 83 55 - E-mail : niort-audit@tgs-france.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**Exercice clos le 31 janvier 2019**

Aux associés de la société A2S,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A2S relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} février 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables et leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

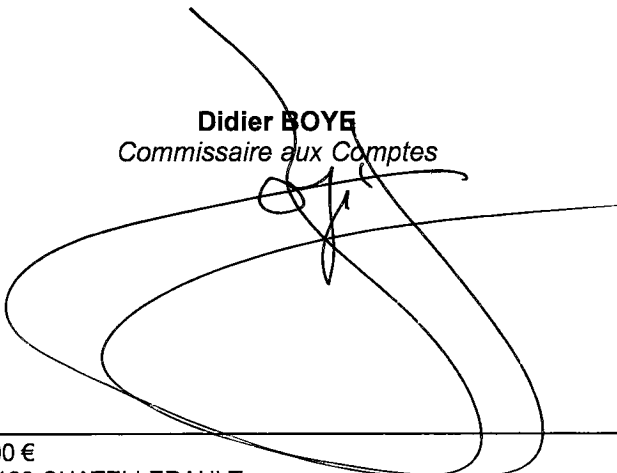
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Chauray, le 22 juillet 2019

Pour **TGS France Audit**,

Didier BOYE
Commissaire aux Comptes





Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/01/19	Net au 31/01/18
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	83 083	66 120	16 963	25 336
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	83 083	66 120	16 963	25 336
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 072 367		1 072 367	913 973
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices	24 715		24 715	25 798
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	29 478		29 478	12 225
Autres créances	32 183		32 183	6 490
Divers				
Avances et acomptes versés sur commande				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	191 813		191 813	257 292
Charges constatées d'avance	1 119		1 119	1 878
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 351 675		1 351 675	1 217 656
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 434 757	66 120	1 368 637	1 242 992



Bilan

	Net au 31/01/19	Net au 31/01/18
PASSIF		
Capital social ou individuel	80 000	80 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	8 000	8 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	294 071	261 257
Résultat de l'exercice	52 566	32 814
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	434 638	382 071
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	30 490	30 490
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	53 684	45 669
Personnel	80 866	101 802
Organismes sociaux	295 336	306 348
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	236 709	143 760
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	106 898	71 047
Dettes fiscales et sociales	719 808	622 957
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	130 019	161 804
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	934 000	860 920
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	1 368 637	1 242 992

Compte de résultat

	du 01/02/18 au 31/01/19 12 mois	du 01/02/17 au 31/01/18 12 mois
PRODUITS		
Production vendue	2 606 526	2 581 424
Autres produits	23 919	22 389
Total	2 630 445	2 603 812
ACHATS ET CHARGES EXTERNES		
Autres achats & charges externes	331 104	328 334
Total	331 104	328 334
AUTRES CHARGES D'EXPLOITAT.		
Impôts, taxes et vers. assim.	57 749	63 892
Salaires et Traitements	1 545 877	1 533 849
Charges sociales	614 895	607 851
Amortissements et provisions	12 565	11 449
Autres charges	4	
Total	2 231 091	2 217 041
RESULTAT D'EXPLOITATION	68 250	58 437
Charges financières	1 528	1 694
Résultat financier	-1 528	-1 694
RESULTAT COURANT	66 723	56 743
Produits exceptionnels		13 502
Charges exceptionnelles	5	29 894
Résultat exceptionnel	-5	-16 392
Impôts sur les bénéfices	14 152	7 537
RESULTAT DE L'EXERCICE	52 566	32 814

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A2S

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2019, dont le total est de 1 368 637 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 52 566 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2018 au 31/01/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0 %
- Taux de croissance des salaires : 0 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 10 %
- Table de taux de mortalité : TG05

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 30 425 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	50 121			50 121
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	28 770	4 192		32 962
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	78 891	4 192		83 083
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	78 891	4 192		83 083

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		4 192		4 192
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		4 192		4 192
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	39 531	5 076		44 607
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	14 024	7 489		21 513
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	53 555	12 565		66 120
ACTIF IMMOBILISE	53 555	12 565		66 120

Notes sur le bilan
Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 159 861 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 072 367	1 072 367	
Autres	86 375	86 375	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 119	1 119	
Total	1 159 861	1 159 861	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLTS FACTURES A ETABLIR	333 615
Total	333 615

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 80 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 80,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 934 000 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	53 684	53 684		
Dettes fiscales et sociales	719 808	719 808		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	160 508	160 508		
Produits constatés d'avance				
Total	934 000	934 000		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	30 490			

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT. NON PARVENUES	44 684
PROVISION CONGES PAYES	80 866
PROVISION CH.SOC.CONGES PAYES	34 660
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	15 386
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	129 268
Total	304 863

 Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	1 119		
Total	1 119		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	128 335		128 335
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	2 478 191		2 478 191
TOTAL	2 606 526		2 606 526

Charges et produits d'exploitation et financiers

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
79100000 - TRANSFERT DE CHARGES	5 372	
79101000 - REFACTURATION SU	15 462	
79110000 - TRANSFERTS DE CHARGES PERSONNE	3 046	
Transfert de charges d'exploitation	23 880	
Total	23 880	

**Autres informations****Effectif**

Effectif moyen du personnel : 28 personnes dont 1 apprenti.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	19	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	9	
Ouvriers		
Total	28	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 168 355 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	80 000,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
Nombre d'actions ordinaires	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	2 729 082,02	2 759 638,06	2 842 362,97	2 581 423,55	2 606 525,75
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	42 821,04	36 281,59	50 567,22	51 800,77	79 283,10
Impôts sur les bénéfices	1 722,00	2 516,00	5 772,00	7 537,00	14 152,00
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	29 939,00	23 437,62	35 676,91	32 814,48	52 566,18
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	44,26	65,13
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	29,94	23,44	35,68	32,81	52,57
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés	26	34	34	34	28
Montant de la masse salariale	1 633 285,49	1 641 154,94	1 662 025,97	1 533 848,99	1 545 877,40
Montant des sommes versées en avantages sociaux	651 093,20	655 484,25	630 568,16	607 850,79	614 894,85